



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements d'animation culturelle

Question écrite n° 115472

### Texte de la question

M. Noël Mamère attire M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation du Lavoir moderne parisien et de l'Olympic café à Paris, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Ces deux structures ont reçu une notification de fermeture administrative à effet immédiat, à partir du samedi 30 décembre 2006 à 22 h 15, suivant l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2006. Les motifs invoqués sont la vente de boissons alcoolisées et deux « tapages », l'un le 6 septembre à 21 h 35 et l'autre le 13 septembre à 21 h 39. Tous ces faits seraient intervenus durant le déroulement du festival « Nous sommes tous des Africains ». Ce festival a reçu 25 000 visiteurs pour cette 7<sup>e</sup> édition et est soutenu par la mairie de Paris, la mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement, la délégation à la politique de la ville et le ministère de la jeunesse et des sports. Il est également labellisé par le ministère des affaires étrangères au titre de la francophonie et a fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires. Les raisons invoquées pour fermer ces établissements sont des plus surprenantes car ils disposent d'une licence restaurant autorisant la vente de boissons. De plus aucune plainte pour « tapage » n'a été déposée. Le Lavoir moderne parisien est installé depuis 1986 dans ce quartier classé en quartier « politique de la ville ». Depuis vingt ans, c'est un lieu d'expérimentation d'une pratique de démocratisation culturelle qui place le citoyen et l'artiste au coeur d'une responsabilité collective, artistique et sociale. De fait, les deux seules salles culturelles d'initiative privée du quartier de la Goutte-d'Or sont aujourd'hui menacées de disparition alors qu'elles accueillent 100 000 visiteurs par an avec un budget de 480 000 euros dont 120 000 de subventions en 2006. Après vingt ans d'existence, l'association emploie 17 salariés. Ces lieux s'inscrivent dans une démarche qui veut rompre avec la ghettoïsation. Elle s'adresse à un quartier où plus de 40 nationalités sont représentés et rompt avec toute démarche fondée sur le communautarisme et l'exclusion. Une action multiculturelle et pluri-ethnique y est fait, au quotidien et des activités socio-éducatives en direction des enfants du quartier y sont dispensées. Ces lieux de culture contribuent au lien social et ont un rôle de responsabilité sociale essentiel dans un quartier populaire qui cumule divers problèmes, et notamment un important taux de chômage. Il lui demande de tout faire pour que ce lieu d'expérimentation et d'échanges culturels et sociaux soit préservé. Il lui demande comment il compte intervenir pour éviter à terme la fermeture de l'unique salle de spectacle du quartier, mettant ainsi en cause le rôle culturel et social d'une association de quartier qui fortifie le lien social dans la convivialité et la sérénité, protège la diversité culturelle. Il lui demande pour quelles raisons précises les services de la préfecture de police de Paris ont procédé à cette fermeture temporaire en période de fête.

### Données clés

**Auteur :** [M. Noël Mamère](#)

**Circonscription :** Gironde (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115472

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 janvier 2007, page 200